



## L'AQTIS 514 IATSE réagit au projet de loi 35

Montréal, le 29 avril 2022 – L'Association québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS), section locale 514 IATSE, affiliée à la FTQ, souhaite partager sa réaction suite au dépôt du projet de réforme de la Loi sur le statut de l'artiste déposé plus tôt cette semaine. Si certaines avancées sont applaudies par la communauté culturelle, des manques sont remarqués et méritent d'être nommés.

L'AQTIS 514 IATSE se réjouit que le projet de loi no 35 propose l'inclusion des dispositions en matière de harcèlement psychologique de même que celle prévenant les mesures de représailles à la suite de l'exercice d'un droit prévu par la Loi. De plus, l'élargissement de la compétence du Tribunal administratif du travail (TAT) marque également une évolution dans la modernisation des règles relatives au statut professionnel de l'artiste.

L'AQTIS 514 IATSE ne peut qu'exprimer sa plus grande déception devant l'absence de réponse législative assurant l'offre de conditions de travail minimales aux artistes lorsque les maisons de production reçoivent du financement public pour la réalisation de leurs projets. De plus, l'AQTIS 514 IATSE demeure perplexe face à la proposition gouvernementale d'imposer ou de fixer, par règlement, des conditions de travail minimales. Des réponses claires à ce sujet seront nécessaires lors de l'étude du projet de Loi en commission parlementaire.

« Bien que l'**AQTIS 514 IATSE** salue les démarches ayant mené au dépôt du projet de Loi 35 sur la modernisation de la Loi sur le statut de l'artiste, je dois affirmer que nous sommes déçus des résultats de l'exercice. Nos attentes étaient grandes, mais force est d'admettre que le gouvernement a fait la sourde oreille à propos de la majorité des demandes regroupées dans notre mémoire. Ce projet de loi n'offre aucune solution à la précarité des emplois, aucune amélioration du tissu social, ni garantie de sécurité à nos travailleur-se-s. Après plus de deux ans de pandémie pendant lesquelles la précarité des artistes a été mise au grand jour, nos espoirs n'ont pas été rencontrés », déclare Christian Lemay, président de l'**AQTIS 514 IATSE**

### À PROPOS DE L'AQTIS SECTION LOCALE 514 AIEST

L'Association québécoise des techniciennes et techniciens de l'image et du son (AQTIS), 514 IATSE affiliée à la FTQ, représente 8 000 professionnels pigistes œuvrant dans plus de 200 métiers liés à la conception, la planification, la mise en place, la réalisation et la postproduction d'une production audiovisuelle. Son rôle est d'agir pour l'épanouissement professionnel des techniciennes et techniciens et la croissance de l'industrie québécoise, ici et à l'étranger. L'AQTIS 514 IATSE propulse la passion et le talent de ses membres et contribue ainsi au rayonnement de l'industrie audiovisuelle.

### NOS PLATEFORMES NUMÉRIQUES



### SOURCE

#### AQTIS 514 IATSE

Marie-Josée Rivard

Directrice des communications et de la formation professionnelle

514 773-3351 | mjrivard@aqtis514iatse.com